

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont nettes de frais. Source : Sienna IM – Gestion Cotée

SIENNA MONÉTAIRE ISR | Performance de la part A - Code ISIN : FR0007081278

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	3,32 %	2,51 %	1,80 %
Indicateur de référence*	3,28 %	2,76 %	1,87 %

* Indicateur de référence : 100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR (Monétaires)

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION
SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾



Un fonds monétaire qui privilégie la maîtrise du risque de crédit et la liquidité des placements. Il permet un rendement proche de l'ESTR en investissant sur des émetteurs bénéficiant d'une forte solvabilité avec un profil ISR.

OBJECTIFS DE GESTION :

- **Obtenir**, sur sa durée minimum de placement recommandée de 1 mois, un rendement proche de l'ESTR*.
- **Garantir aux porteurs de parts une liquidité suffisante** particulièrement en période de crise.

*Euro Short-Term Rate (Indice)

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque de taux, risque de liquidité, risque de crédit, risque de contrepartie, risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés.

SIENNA COURT TERME ISR ⁽⁵⁾ | Performance de la part I - Code ISIN : FR0007391255

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	3,35 %	1,50 %	0,78 %
Indicateur de référence*	3,19 %	1,10 %	0,30 %

* Indicateur de référence : 85% ECB Euro Short-term Rate TR EUR (Monétaires)
15% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 1-3 Year (Obligations)

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION
SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾



Un fonds obligataire court terme à faible duration ayant pour objectif de procurer une performance supérieure à celle du marché monétaire en profitant des primes obligataires, et d'optimiser une trésorerie moyen terme.

OBJECTIFS DE GESTION :

- **Surperformer le marché monétaire**
- Obtenir une performance sur la durée de placement recommandée, égale à celle de son indice de référence (indice composite : **85 % EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) Capitalisé Jour + 15 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 1-3 ANS (coupons nets réinvestis)**)
- Une cible de sensibilité proche de 0,5 pour limiter le risque de hausse des taux

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de durabilité, risque de contrepartie.

SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR ⁽⁵⁾ | Performance de la part R - Code ISIN : FR0012847325

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	7,49 %	-13,26 %	-5,97 %
Indicateur de référence*	7,19 %	-13,75 %	-4,89 %

* Indicateur de référence : Bloomberg Global Euro-Aggregate

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION
SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾



Un fonds qui participe au financement de projets de transition énergétique et écologique, via une thématique verte en pleine croissance aux besoins d'investissements importants.

OBJECTIFS DE GESTION :

- **Objectif financier** : Obtenir une performance sur la durée de placement recommandée, égale à celle de son indice de référence : **100% Bloomberg Euro-Aggregate**
- **Objectif environnemental** : Permettre aux investisseurs de contribuer de façon concrète et active à la transition énergétique.
- **Objectif ISR ⁽⁴⁾** : S'assurer de la démarche responsable des entreprises à travers le filtre ESG Sienna Gestion.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de durabilité, risque de contrepartie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont nettes de frais. Source : Sienna IM – Gestion Cotée

SIENNA TRÉSORERIE PLUS* | Performance de la part A - Code ISIN : FR001400EBN2

	2023	Perf. 1 an	Perf. 5 ans
Fonds	4,19 %	4,19 %	-
Indicateur de référence*	3,28 %	4,78 %	-

* Indicateur de référence : ESTR + 150 Bps nets

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 6

*Réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive européenne MIF II 2014/65/UE agissant pour compte propre. Les investisseurs non professionnels ne peuvent pas souscrire à ce fonds.

Un fonds de fonds innovant de trésorerie longue alliant la liquidité des obligations cotée et le potentiel de rendement de la dette privée.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Le fonds vise à générer, sur une **durée d'investissement de 12 mois**, un rendement égal à l'indicateur de référence : **ESTR + 150 Bps nets de frais (part A)**
- La cible de **duration est proche de 6 mois**, afin de limiter les risques associés à d'éventuelles hausses de taux et d'assurer la liquidité du fonds.
- Une **allocation cible de 50/50 entre les deux poches**, pilotée activement afin de capitaliser sur les opportunités de marché et gérer au mieux les contraintes d'actif/passif du fonds.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque d'illiquidité, risque de crédit, risque de taux, risque de contrepartie, risque lié à l'investissement durable.

SIENNA FLEXI TAUX SOLIDAIRE ISR ⁽⁵⁾ | Performance de la part I - Code ISIN : FR0013477171

	2023	Perf. 1 an	Perf. 3 ans
Fonds	3,46 %	3,46 %	-0,31%
Indicateur de référence*	3,39 %	3,39 %	0,26%

* Indicateur de référence : 50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 1-3 ANS (coupons nets réinvestis) + 50 % EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé.

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



Un fonds obligataire court terme solidaire à faible sensibilité.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir une performance sur la durée de placement recommandée, égale à celle de son indice de référence : **50 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TREASURY 1-3 ANS (coupons nets réinvestis) + 50 % EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé.**
- Intégration en amont, d'une approche extra-financière.
- Financer des entreprises solidaires** à hauteur de **5 % à 10 % des actifs.**

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie.

SIENNA OBLIGATIONS MULTISTRATÉGIES | Performance de la part I - Code ISIN : FR0000293425

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	8,34 %	- 9,09 %	- 3,10 %
Indicateur de référence*	7,77 %	-9,90 %	-3,40 %

* Indicateur de référence : BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7 YEAR TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 6

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



Un fonds Obligations cherchant à tirer profit du cycle de marché et de la diversification grâce à une allocation dynamique autour de 4 poches.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur l'horizon de placement **recommandé d'au moins 3 ans**, une performance nette de frais de gestion, **égale à l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE 5-7 YEAR TOTAL RETURN INDEX VALUE UNHEDGED EUR** (coupons nets réinvestis / cours de clôture)
- Une sensibilité moyenne (duration) du portefeuille comprise entre 3 et 9.

À titre d'exemple, si les taux d'intérêt ont une variation de +/- 1 %, la variation à la hausse ou à la baisse du fonds peut varier de +/- 3 % à +/- 9 %.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de taux.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont nettes de frais. Source : Sienna IM – Gestion Cotée

SIENNA PERFORMANCE ABSOLUE DÉFENSIF | Performance de la part R - Code ISIN : FR0013424041

	2023	Perf. 1 an	Depuis création
Fonds	8,38 %	8,38 %	11,09 %
Indicateur de référence*	-	-	-

* Indicateur de référence : NA

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾ ARTICLE 6

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



Un fonds de fonds de performance absolue à volatilité faible pouvant investir sur plusieurs classes d'actifs, et au maximum 50 % en actions.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur l'horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, une performance annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé Jour + 1,30 % (Part R).
- Maintenir une volatilité (1) moyenne comprise entre 2 % et 5 % annualisée.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'investissement durable, risque de change.

SIENNA DIVERSIFIÉ FLEXIBLE MONDE | Performance de la part R - Code ISIN : FR0013424090

	2023	Perf. 1 an	Depuis création
Fonds	14,48 %	14,48 %	5,04 %
Indicateur de référence*	-	-	-

* Indicateur de référence : NA

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾ ARTICLE 6

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



Un fonds de fonds international flexible pouvant investir sur plusieurs classes d'actifs, sans contrainte géographique ni thématique avec une volatilité modérée.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur l'horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, une performance, annuelle, nette de frais de gestion, supérieure à l'EURO SHORT-TERM RATE (ESTR) capitalisé Jour + 3,30 % (Part R).
- Maintenir une volatilité ⁽⁷⁾ moyenne comprise entre 5 % et 10 % annualisée

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque actions, risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'investissement durable, risque de change.

SIENNA MÉGATENDANCES | Performance de la part I - Code ISIN : FR0013477205

	2023	Perf. 1 an	Depuis création
Fonds	14,28 %	14,28 %	3,40 %
Indicateur de référence*	16,43 %	16,43 %	4,54 %

* Indicateur de référence : 75 % MSCI THE WORLD INDEX NR EUR + 25 % BLOOMBERG EURO-AGGREGATE TR

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



Risque le plus faible Risque le plus élevé

CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾ ARTICLE 8

ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



Un fonds diversifié multithématiques à dominante actions, pour investir dans des solutions d'avenir face aux défis économiques et écologiques.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée, une performance nette supérieure à son indice de référence : 75 % MSCI WORLD converti en Euro (dividendes nets réinvestis / cours de clôture) + 25 % BLOOMBERG EURO AGGREGATE TOTAL RETURN (coupons nets réinvestis).
- Investir au travers d'OPC sous-jacents dans les entreprises qui structureront l'économie de demain au sein de mégatendances.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de liquidité, risque lié à l'investissement durable, risque de change.

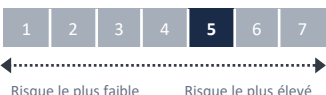
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont nettes de frais. Source : Sienna IM – Gestion Cotée

SIENNA ACTIONS BAS CARBONE ISR | Performance de la part I - Code ISIN : FR0013424066

	2023	Perf. 3 ans	Depuis Création
Fonds	19,29 %	31,73 %	47,50 %
Indicateur de référence*	18,65 %	27,64 %	42,93 %

* Indicateur de référence : 100% MSCI EMU NET RETURN

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8



Un fonds thématique actions pour investir dans une économie en faveur de la réduction de l'intensité carbone au travers d'entreprises de la zone euro.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, **une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence**
- Réduire d'au moins 40 % l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence : MSCI EMU NET RETURN**

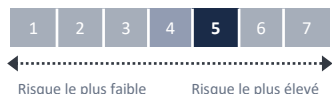
Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque actions.

SIENNA ACTIONS EURO ISR * | Performance de la part C - Code ISIN : FR0011654920

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	18,70 %	27,83 %	50,50 %
Indicateur de référence*	18,78 %	28,74 %	59,75 %

* Indicateur de référence : 100% MSCI EMU NR EUR

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8



Un fonds actions long terme de la zone euro en gestion active de type fondamentale qui privilégie les valeurs de qualité avec une approche ISR.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir **une performance égale à celle de son indice de référence (MSCI EMU NR EUR) grâce à un portefeuille diversifié**
- Chercher à créer de la performance à partir d'une double analyse :
 - Analyse sectorielle** : poids dans le portefeuille
 - Analyse des valeurs sélection** des titres avec un bilan solide

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque actions.

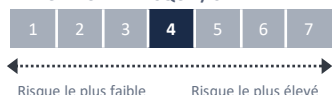
**Il est destiné aux épargnants recherchant la performance des marchés actions avec un risque très important de fluctuations, tout en privilégiant une analyse environnementale, sociale et de gouvernance.*

SIENNA ACTIONS SOLIDAIRE EMPLOI SANTE ISR ⁽⁵⁾ | Performance de la part R - Code ISIN : FR0010915678

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	16,72 %	23,54 %	35,70 %
Indicateur de référence*	-	-	-

* Indicateur de référence : NA

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽²⁾



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



CLASSIFICATION SFDR ⁽³⁾

ARTICLE 8



Un fonds thématique actions européennes pour soutenir la création d'emplois, sa qualité et l'inclusion, tout en participant activement au bien-être de nos aîné(e)s dans des secteurs sources de croissance.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Participer à la performance des **marchés Actions de la zone euro** au sein d'un **univers d'investissement essentiellement ISR** (Investissement Socialement Responsable) construit à partir de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « **critères ESG** » ⁽⁹⁾ pour la sélection et le suivi des titres.
- Financer des entreprises solidaires** à hauteur de **5 % à 10 % des actifs via des titres non cotés**.

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque actions.

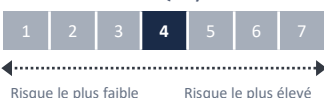
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances sont nettes de frais. Source : Sienna IM – Gestion Cotée

SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR ⁽⁵⁾ | Performance de la part A - Code ISIN : FR0007460175

	2023	Perf. 3 ans	Perf. 5 ans
Fonds	12,95 %	7,85 %	54,68 %
Indicateur de référence*	15,47 %	28,88 %	54,63 %

* Indicateur de référence : 100% MSCI EUROPE IMI NR EUR

INDICATEUR DE RISQUE / SRI ⁽¹⁾



ETOILES QUANTALYS ⁽²⁾ :



CLASSIFICATION
SFDR ⁽³⁾

ARTICLE **8**

Un fonds thématique, actions européennes cotées, qui participe au financement de la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.

OBJECTIFS DE GESTION :

- Obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, **une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence : MSCI EUROPE IMI NR EUR.**
- Une gestion de conviction **engagée en faveur de la transition énergétique avec un niveau d'exigence élevé en matière de qualité environnementale.**

Principaux risques du fonds : Risque de perte en capital, risque lié à l'investissement durable, risque actions.

- (1) L'indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.
- (2) Classement QUANTALYS au 12/2023.
- (3) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables. **Article 8** : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. **Article 6** : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.
- (4) Le **label ISR** est un label français créé en 2016 par le Ministère de l'Économie et des Finances. Attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants, il constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable. Plus d'informations : www.lelabelisr.fr.
- (5) Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental.
- (6) Créé par le ministère de la Transition écologique, le **label Greenfin** garantit la qualité « verte » des fonds. Il se focalise sur le critère environnemental. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur du nucléaire et des énergies fossiles ainsi que dans d'autres activités considérées comme polluantes. Plus d'informations : www.ecologie.gouv.fr.
- (7) La **volatilité** est l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité est élevée, plus l'investissement sera considéré comme risqué.
- (8) Le **label Finansol** a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Il repose sur des critères de solidarité et de transparence. Plus d'informations : www.finance-fair.org.
- (9) Plus de 90 % de l'actif du fonds dispose d'une analyse ESG, chiffre calculé hors émetteurs publics et liquidités détenues à titre accessoire, et titres solidaires le cas échéant.

Définitions des risques

Risque de perte en capital : Le fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi, les investisseurs supportent un risque de perte en capital lié à la nature des placements réalisés par le fonds. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part du fonds à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur est averti que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risque de taux : Le risque de taux résulte d'une fluctuation des taux d'intérêt pouvant avoir un impact sur la valeur des instruments financiers détenus par le portefeuille, et sur la valeur liquidative du fonds. De manière générale, plus la maturité des titres à taux fixe est élevée, plus leur sensibilité est élevée, plus le risque de taux est important.

Risque de liquidité : Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Risque de change : Il est lié à tout investissement dans des instruments libellés en devises étrangères. Le risque de change peut résulter des fluctuations de ces devises par rapport à l'euro, ce qui peut impacter la valeur des instruments libellés en devises étrangères, et ainsi la valeur liquidative du fonds.

Risque actions : Il s'agit du risque de dépréciation des actions et/ou des indices des marchés actions auxquels le fonds est exposé en cas d'évolution défavorable des marchés actions pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux investissements solidaires : i) par nature, les entreprises solidaires ne sont pas cotées et les instruments financiers qu'elles émettent sont peu liquides. La nécessité pour le gérant d'avoir à céder ces investissements avant leur échéance ou rapidement, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative ; ii) ces instruments financiers sont émis à des conditions de rémunération inférieures à celles des entreprises commerciales dans la mesure où, en sus de la traditionnelle analyse financière et de crédit, des critères particuliers d'analyse de nature extra financière entrent en ligne de compte dans la décision d'investissement (prise en compte de la plus-value sociale et environnementale des activités de l'émetteur).

Contacts

**Pierre-Antoine
NONOTTE-VARLY**
Directeur du
Développement
06 17 15 18 85
pa.nonotte-varly@sienna-im.com

**Aleksander
VIDAKOVIC**
Chargé de Relations
Investisseurs
06 61 38 34 42
aleksander.vidakovic@sienna-im.com

**Lucas
PRESIER**
Chargé de Relations
Investisseurs
06 65 27 59 25
lucas.presier@sienna-im.com



sienna-im.com



sienna-gestion.com



[linkedin.com/
company/
sienna-capital](https://www.linkedin.com/company/sienna-capital)

AVERTISSEMENT : Cette communication publicitaire est destinée exclusivement à la présentation des Organismes de Placement Collectif (OPC) et/ou FCPE gérés par SIENNA GESTION et ne contient aucune information d'ordre contractuel. Pour le fonds Sienna Trésorerie Plus, ce document est strictement réservé aux investisseurs professionnels au sens de la Directive Européenne MIF II 2014/65/UE agissant pour compte propre. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du DIC PRIIPs et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des fonds SIENNA GESTION. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. SIENNA GESTION, membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS, société de gestion agréée par l'AMF, assure la gestion des FCPE (Fonds communs de placement entreprise) disponibles en épargne salariale, d'OPCVM, de FIGV et des mandats institutionnels ainsi que l'ensemble des prestations financières qui leur sont liées. Les OPC gérés par SIENNA GESTION ne sont pas destinés aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par l'U.S. Securities Act 1933.